



Que mettre dans le Projet Personnalisé T.S.L. ?

Quelques exemples...

- **Quel est le type de trouble ?**
Dysphasie, dyslexie, dysorthographe, dysgraphie ?

- **Prise(s) en charge extérieure :**
Par quel(s) professionnel(s) et à quelle fréquence ?
Orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, ...

- **Objectifs mesurables :**
Ils peuvent se situer dans deux domaines selon le type de trouble du langage mais une attention particulière doit être portée sur l'apprentissage du langage écrit pour un élève dysphasique entrant au CP.
Deux ou trois objectifs suffisent.

Maîtriser le langage oral :

- Faire une phrase sujet/verbe/complément en spontané (situation de classe) ou faire des phrases complexes avec emploi de : parce que, qui, que, pour, donc, et, mais...
- Améliorer la prononciation afin d'être compréhensible : un mot, une phrase courte.
- Développer des compétences en phonologie sur la syllabe et sur quelques phonèmes (a ; i ; o ; u ; ou ; on ; r ; ch ; f).

Maîtriser le langage écrit :

Lecture

- Lire des mots de 2 ou 3 syllabes simples.
- Lire un texte simple (peu de sons complexes) et le comprendre.
- Lire un texte de 30 lignes et le comprendre.
- Améliorer la rapidité de lecture (nombre de mots correctement lus à la minute)

Production d'écrit

- Ecrire sous dictée des syllabes simples et des mots de 2 syllabes simples.
- Ecrire sous dictée des phrases simples, bien segmentées et phonétiquement correctes.
- Ecrire un texte de 5 lignes bien segmenté, phonétiquement correct et qui prend en compte le pluriel dans le groupe nominal.
- Copier sans erreur un texte de 3 lignes.
- Enrichir le stock lexical.

- **Engagements pour atteindre les objectifs prévus :**

Enseignant(s) :

- En classe : travail individualisé 10 mn tous les jours (lecture et production d'écrits) ou heure de soutien au collège.
- RASED : regroupement d'adaptation 2 fois par semaine : travail sur la syllabe en phono, lecture, écriture, puis passage au phonème.

Famille :

- Aide pour le livre enregistré sur CD, lecture à deux sur demande.
- Faire lire l'enfant à voix haute 5 à 10 mn tous les soirs.
- Aide pour les devoirs : lui lire les leçons à apprendre, aide à la mémorisation des leçons.
- Reprise du cahier de liaison.

Elève :

- Lire tous les jours 5 à 10 minutes à haute voix.
- Montrer son agenda aux professeurs à la fin des cours.

Autre : (si celui-ci l'accepte)

- Orthophoniste : domaine travaillé, mise en place d'un cahier de liaison avec l'établissement et la famille.
- Tout autre professionnel travaillant avec l'enfant (psychomotricien, ergothérapeute)

- **Aménagements (voir document proposé en fin de projet)**

- Agrandir le support de lecture.
- Fournir la photocopie des leçons mais copie du début par l'élève.
- Proposer des dictées aménagées (dictées à trous ou barème portant sur certains mots)
- Ne pas sanctionner l'orthographe si ce n'est pas ce qui est évalué.
- Evaluer à l'oral le plus souvent possible.
- Oraliser les consignes écrites.
- Utiliser des livres enregistrés sur CD.
- Mettre les tables de multiplications à disposition.

- **Evaluation du projet**

- Comparaison de la vitesse de lecture à partir d'un même texte en septembre, février, juin.
- Même dictée de syllabes, mots ou phrases simples en septembre, février, juin.
- Expression écrite d'une phrase ou deux avec la bonne segmentation, phonétiquement correcte voire les accords du pluriel.